

Ville de Ribeauvillé
2 Place de l'Hôtel de Ville
BP 50037
68152 Ribeauvillé Cédex

Ribeauvillé, le 21 mars 2024

Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Ribeauvillé
Affaire suivie par : Anne Urbain – 0389732721 – anne.urbain@paysderibeauville.fr

Monsieur le Maire,

Par courrier du 9 février dernier, vous m'avez adressé, pour avis, le dossier de projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Ribeauvillé.

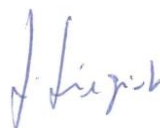
Par délibération du 16 septembre 2020, le comité syndical du syndicat mixte Montagne Vignoble et Ried a donné délégation au Bureau syndical pour formuler l'avis du syndicat sur les procédures des communes.

Les élus du Bureau ont examiné le dossier le 20 mars 2024.

Au regard de la compatibilité avec le Schéma de cohérence territoriale en vigueur approuvé le 6 mars 2019, après analyse du dossier par les élus du Bureau, le projet de modification simplifiée n°3 du PLU n'appelle pas de remarque particulière.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Gabriel SIEGRIST

